



# Nouvelles d'Altviller

Juin 2022 N°58

## Édito



Notre quotidien n'est pas épargné par l'épidémie de Coronavirus Covid-19 depuis deux ans malgré un léger recul en début de cette année. Nous devons malheureusement intégrer dans notre vie de tous les jours les différentes contraintes (protocole sanitaire, port du masque, gestes barrières...) et nous devons tous adopter de nouveaux comportements pour nous protéger et protéger ceux que nous côtoyons.

Ce deuxième trimestre 2022 a été marqué par l'élection présidentielle et les élections législatives. Il est à noter un taux de participation historiquement bas pour les élections législatives. Vox Populi, Vox Dei diront certains, mais nous devons tirer des enseignements de ces scrutins.

Pour notre Commune différents projets sont en cours dont le plus important, l'extension du cimetière. En effet le cimetière autour de l'église ne dispose plus de place.

Notre entrée du village côté nord verra la concrétisation d'un beau projet avec la construction d'une nouvelle menuiserie à l'Esat Le Village.

Je remercie les associations pour la reprise de l'animation dans notre village après cette longue interruption. J'espère également retrouver nos aînés en 2023 pour un moment de convivialité lors de notre traditionnel repas au foyer.

Avec mes Adjoints, les Conseillers Municipaux, le Personnel Communal, nous vous souhaitons de très bonnes vacances estivales.

Prenez bien soin de vous.

Jean-Jacques BALLEVRE

Édito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune	p 3
La vie au village	p 7
Information CASAS	p 9
A l'école - APE	p 10
La vie associative	p 15
Fleurissement du village	p 17
Informations utiles	p 20

# Les réunions du Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 7 février 2022

- 1.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27/12/2021
- 2.Compte de Gestion 2021
- 3.Compte Administratif 2021
- 4.Accord de radiation inscription livre foncier
- 5.Mainlevée inscription au livre foncier « défense de construire et droit d'usage »
- 6.Convention cadre sur l'instruction des données d'urbanisme
- 7.Rapport annuel d'activité du syndicat SIE de Barst
- 8.Rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
- 9.Repas des aînés
- 10.Job d'été 2022
- 11.Informations zone humide Nied Allemande
- 12.Information travaux
- 13.Information absence des enseignants



## Conseil Municipal du 14 avril 2022

- 1.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 07/02/2022
- 2.Mise à jour du RIFSEEP
- 3.Décompte du temps de travail des agents publics
- 4.Vote des taux des bases locales
- 5.Affectation des résultats 2021 au budget 2022
- 6.Subventions aux associations
- 7.Sécurité routière. Installation de coussins berlinois
- 8.Vote du Budget 2022



## Conseil Municipal du 27 juin 2022

- 1.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14/04/2022
- 2.Création et suppression de poste
- 3.Heures complémentaires agents
- 4.Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales
- 5.Subvention Amicale du Personnel Intercommunal CASAS
- 6.Travaux extension du cimetière.
- 7.Aménagement ludique et installation d'une rambarde
- 8.Gestion Éclairage Public
- 9.Travaux d'aménagement cour de l'école
- 10.Installation d'un écran salle de Conseil



	1er tour	2ème tour
Inscrits	: 438	438
Votants	: 217	229
% participation à	: 49.5	52.3

À la suite du Conseil Municipal du 27 juin, le compte rendu de chaque réunion ainsi que les délibérations sont consultables sur le site internet d'Altviller

<https://www.mairie-altviller.fr/> rubrique Mairie/Séances du Conseil

## Dans la commune

### Ravalement de façade du presbytère

Des travaux de ravalement et d'isolation extérieure sur une partie du presbytère se sont révélés nécessaires. Les plaques en fibrociment qui recouvraient les murs ont été démontées par une entreprise spécialisée. Une isolation extérieure a ensuite été réalisée et recouverte d'un crépi. Le coût des travaux s'élève à 21 627,60 € TTC. Dans le cadre du dispositif Ambition Moselle, le Département de la Moselle a attribué une subvention d'un montant de 4 000,00 €.



### Distribution de compost



Renouvellement de la distribution de compost. Une livraison de 5 tonnes réservée aux habitants du village.

## Opération solidarité

### Élan de générosité

Les habitants d'Altviller se sont fortement mobilisés pour fournir de l'aide aux Ukrainiens. Vêtements chauds, produits d'hygiène et médicaments ont été déposés en quantité à la mairie. L'équipe municipale s'est occupée du tri et du conditionnement. Près d'une centaine de cartons ont été chargés dans une camionnette à destination du Puits II de l'Hôpital où les dons ont été rassemblés avant de partir vers l'Ukraine. Merci à tous pour votre générosité !



## Le recensement



A quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Recensement de la population d'Altviller février 2022

Total des logements d'habitation	247
Total des bulletins individuels	526

## Les pompiers

Le 15 décembre 2021, les pompiers de Lachambre-Altville se sont vu attribuer un nouveau véhicule plus polyvalent permettant dorénavant d'intervenir en cas d'incendies, de secours à la personne, etc. Par cette acquisition, le SDIS 57 nous témoigne toute sa considération.

La présentation de ce véhicule par le Sergent-Chef Frédéric WEYRATH s'est faite en présence du Commandant de la 2<sup>ème</sup> compagnie Mathieu Oberhauser, du lieutenant Frédéric Blanchard, des conseillers départementaux Flora Pili et Emmanuel Schuler, des maires d'Altville et de Lachambre.

Environ 80, tel est le nombre d'interventions effectuées depuis janvier 2022 !

Autre grande nouveauté : une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers verra le jour à l'Unité Opérationnelle de Lachambre. Les inscriptions sont d'ores et déjà closes pour la rentrée 2022 avec 15 nouveaux jeunes enregistrés. Pour rejoindre cette section, il est indispensable d'avoir 12 ans dans l'année d'inscription. Le responsable est le Caporal-Chef Mathieu GUZIK que vous pouvez contacter pour tous renseignements au 06-46-84-57-57.

Les pompiers sont toujours à la recherche de nouvelles recrues pour assurer les départs en intervention.

Si vous avez entre 16 et 55 ans et que vous souhaitez venir en aide à la population, n'hésitez plus, prenez contact avec le chef de centre, le Sergent-Chef Frédéric WEYRATH au 06-27-67-63-26.



## Visite de la Sénatrice

Visite le vendredi 20 mai de Mme Christine HERZOG,  
Sénatrice de la Moselle  
Conseillère départementale de la Moselle

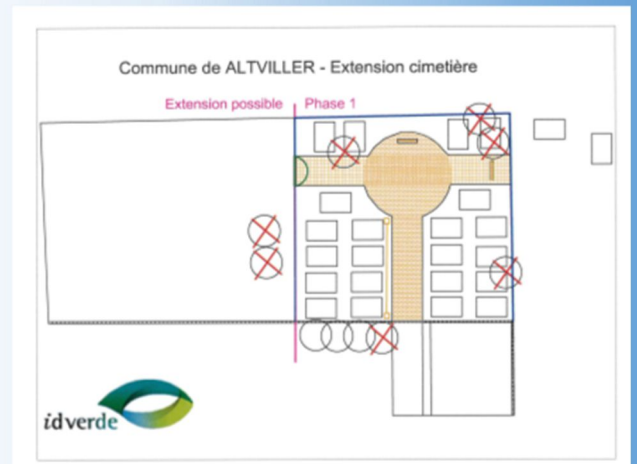


Rencontre très constructive avec Madame la Sénatrice Christine Herzog et son collaborateur. Plusieurs sujets ont été évoqués. Nos remerciements pour le joli cadre offert sur le thème de la Marseillaise avec le texte des sept strophes.

## Travaux à venir

Rue de la Nied et rue de l'Eglise, pose de ralentisseurs de vitesse pour canaliser le trafic et réduire la vitesse.

Agrandissement du cimetière.



## Extension de l'ESAT

La menuiserie de De Brack va être déménagée vers l'ESAT "Le Village" avec une capacité augmentée de 25 travailleurs. Le conditionnement et les espaces verts localisés au Village vont être repositionnés à De Brack. Les locaux de l'ESAT "Le Village" seront rénovés pour accueillir les professionnels qui accompagnent les travailleurs.



## La vie au village

### Les Aînés

La municipalité a souhaité jouer la prudence et n'a pas organisé le traditionnel repas des anciens.

De ce fait, ce sont 28 personnes seules et 42 couples qui ont reçu la visite des membres du conseil municipal. Ils leur ont remis un panier garni de spécialités. Tous étaient ravis de cette délicate attention, tout en souhaitant vivement enfin pouvoir se retrouver autour d'une table en 2023.

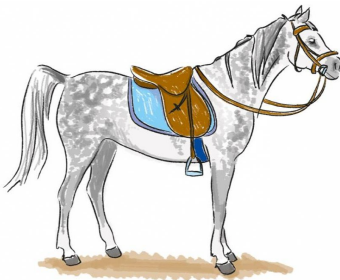
C'est bien sûr le plus cher souhait des municipalités d'Altviller et de Lachambre ! Après ces deux années sans festivités, nul doute que ces retrouvailles attireront un maximum de personnes. Rendez-vous est pris pour le début de l'année 2023.



## Romazières

Retour sur les championnats du Grand Est de sauts d'obstacles qui se sont déroulés aux Haras Nationaux à Rosières-aux-Salines :  
Les cavalières du Domaine de Romazières étaient au top !  
En effet, 3 cavalières du Domaine de Romazières ont pris place sur les podiums des championnats.

- Lou Van Assche âgée de 7 ans et demi, gagne l'épreuve A2 SHETLAND et les championnats du Grand Est de saut d'obstacle avec Petit Apache.
- Clara Hamann de Holbach est 4e de l'épreuve A1 SHETLAND et 3e des championnats du Grand Est de sauts d'obstacles A1 avec Rikiki.
- Siloe Mithouard de Valette est 4e de l'épreuve P4 et 2eme des championnats du Grand Est de sauts d'obstacles avec Syrielle.



Félicitations aux écuyères et leur coach

## Respect du voisinage

### Bruits de voisinage

Le décret n° 2006-1099 du 31.08.2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou ce que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ».

### Nuisances sonores : tout n'est pas permis

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



### Interdiction de brûler ses déchets verts

Il est interdit à tout particulier de brûler à l'air libre des déchets verts issus de parcelles qu'il entretient (circulaire N° DEVR115467C du 18 novembre 2011). Le broyage sur place ou la dépose en déchèterie sont les seules solutions autorisées pour s'en débarrasser.

### Ramassage des ordures ménagères

Sortir les poubelles après 18h la veille et les rentrer le plus tôt possible après le passage du ramassage pour minimiser le temps d'encombrement des trottoirs et des espaces publics.



# Information CASAS

## Transavold

Trans'Allo est un service à la demande qui s'adresse à tous les habitants de l'ensemble des communes de la Casas. Il est à disposition de toute la population qui n'a pas de moyens de mobilité, à raison de 2 allers-retours par semaine. Le service fonctionne toute l'année, hors jours fériés, de 8 h à 17 h (excepté les scolaires). La réservation se fait la veille du transport avant 15 h, par appel gratuit au 0 800 003 202. Le tarif de la course est le suivant : 1 personne 2 €, 2 personnes 1 €, ticket vendu par le conducteur. Des brochures explicatives sont disponibles en mairie. Une campagne promotionnelle est mise en place, avec remise de titre de transport gratuit à récupérer en mairie. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site [www.transavold.com](http://www.transavold.com)

**TRANS ALLO**

Téléchargez l'application ZENBUS

DISPONIBLE SUR Google Play | Disponible sur App Store

Pour suivre votre ligne, scannez ICI

[www.transavold.com](http://www.transavold.com)

Agence TRANSVOLD  
Maison de la mobilité - rue des Moulins - 57 500 Saint-Avold  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30

**LE TRANSPORT À LA DEMANDE MOBILE COMME VOUS !**  
Valable à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022

0 800 003 202 Service & appel gratuits

2€ La Voyage

### À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

TRANS ALLO est un service à la demande qui s'adresse aux habitants de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie. Il complète le service des lignes régulières TRANSVOLD et permet de se déplacer dans l'Agglomération de la CASAS d'arrêt à arrêt Transavold.

### VOUS POUVEZ RÉSERVER POUR VOYAGER :

#### TRAJETS ARRÊT À ARRÊT :

Altrige	Bulange	Fremostoff	Héiphal	Machereu	Vah Ebersing
Altriller	Catling	Freyen	Lachambaz	Marschaft	Vallange
Banoville	Detry	Gering	Landoff	Morkange	Vainnot
Bering	Diesm	Grattemplin	Laning	Pette-Tempelt	Viller
Kéig-Weltange	Differbach-les-Hellmer	Garseling	Lattig	Poussente	
Biding	Erscheville	Rasplich	Leyville	Racange	
Blauff	Ersdorf	Hellmer	Lindhoff	Saare-Avold	
Bousshoff	Fischweiler	Hoesring	Lising les Saint-Avold	Saure	

Le service fonctionne toute l'année hors jours fériés du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00.

### TRANS ALLO Personnes à mobilité réduite

La CASAS met à disposition un service de transport spécifique avec réservation préalable, aux personnes à mobilité réduite demeurant dans l'une des communes. Ce service permet de se déplacer d'une adresse à une autre à l'intérieur de la Communauté d'Agglomération. Un véhicule léger vient aux chercher devant votre domicile et vous dépose devant la porte de votre destination. Qu'il s'agisse d'un trajet de votre domicile à votre lieu de travail, de loisirs, de soins ou pour une démarche administrative.

Le service PMR fonctionne du lundi au samedi, sauf les dimanches et jours fériés, de 07h00 à 19h00.

### TARIFS

Tarif de la course	Titre unité	Carnet 10
Course pour 1 pers.	2 €	1,60 €
Course à partir de 2 pers.	1 €	0,80 €

Les tickets sont vendus exclusivement par le conducteur. Les abonnements Pass Transavold sont valables sur le service TAO. TRANS ALLO est limité à 2 allers-retours par semaine et par personne.

Vos titres de transport vous permettront de faire correspondance 1 heure après chaque validation l'aller/retour est entériné :  
 ► avec les lignes TRANSVOLD  
 ► avec les lignes FLUXO à l'intérieur du territoire de la CASAS



Accès réservé aux voyageurs non scolaires.

# Les écoles Altviller-Lachambre

## Plantation d'arbres

Les élèves de CE2/CM1 de l'école de Lachambre ont eu une leçon « vivante » sur la plantation des arbres puisqu'ils ont pu planter chacun leur arbre. Il y avait quatre variétés : des chênes, des aulnes, des merisiers et des érables. Par groupe de deux, ils ont suivi les étapes données par Anaëlle Lantonnois et Jean Baptiste Lusson, président du GECNAL et y ont mis toute leur bonne volonté pour mener au mieux ce projet.

D'ailleurs, ils sont repartis fiers en disant qu'ils reviendront avec leurs parents pour leur montrer le beau travail réalisé.



## bibliobus transfrontalier



Au mois de septembre, le « Bi-bus » bibliobus transfrontalier a fait sa rentrée dans les écoles primaires de Moselle-Est, dans le cadre du projet de coopération entre les médiathèques et les collectivités du territoire SaarMoselle.

Le projet a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la langue du voisin au travers de différentes activités interactives, telle que la lecture d'histoires, des animations ludiques ou encore des jeux éducatifs, proposées avec des médias dans les deux langues.

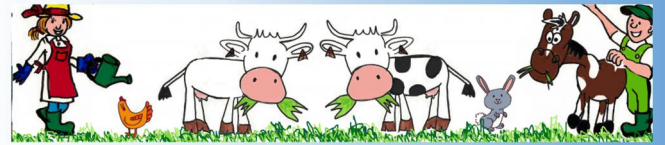
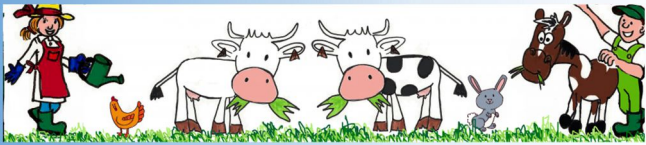
Le projet de Bi-Bus est un partenariat entre la ville de Sarrebruck, les communautés d'agglomération de Sarreguemines Confluences, Forbach Porte de France et Saint-Avold Synergie.

## Hallo, Lili, wo bist du ?

Lili Engel était à Lachambre pour présenter ses nouvelles aventures, avec son acolyte Thomas Burger, dans son spectacle en allemand "Lili Engel im Saarland". Ainsi, les élèves de l'école ont pu visiter quelques endroits de la Sarre et apprendre du vocabulaire en s'amusant et en chantant.

A la fin du spectacle, les élèves ont pu discuter et échanger avec les deux acteurs.

Ce projet a été subventionné par le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomérations Saint-Avold Synergie.



### Les élèves en sortie à la ferme

Des poules, des canards, des vaches, des lapins, des agneaux, ... ce sont les animaux que les élèves du CE1 au CM2 de l'école de Lachambre ont pu découvrir lors de leur journée à la ferme de Dédeling fin mars 2022. Les enfants ont passé une agréable journée qui a commencé par un goûter avec du pain et des confitures faites maison et s'est poursuivie par une visite de différents endroits de la ferme et une rencontre avec les animaux. Ce qui a le plus plu aux élèves, c'est de pouvoir caresser, porter et nourrir les lapins et les agneaux.



## Intervention des pompiers

L'exercice de vendredi 10 juin était le dernier de l'année, et les élèves ont très bien réagi. Rangés deux par deux et par classe dans le coin de rassemblement en dehors de la cour, ils se sont tout de suite aperçus de l'absence de leur camarade. Mais cela faisait partie de l'exercice et les pompiers ont été la chercher dès leur arrivée. Cet exercice était une nouvelle fois un prétexte pour rappeler le comportement à avoir dans une situation similaire. Explication des priorités d'intervention, puis maniement de la lance à incendie, les enfants, ravis, ont attentivement écouté Frédéric Weyrath, chef du centre des sapeurs-pompiers de Lachambre Altviller.



Comme chaque année nous avons fait un exercice incendie. Lorsque la sirène a retenti nous sommes sortis de l'école et avons attendu que les pompiers interviennent. Puis nous avons eu la chance de pouvoir manipuler la lance à incendie.



## Des vendredis presque récréatifs

Depuis le retour des vacances de pâques, tous les vendredis après midi, nous jouons à des jeux de société. Nous avons été répartis en 12 groupes de 4 élèves de classes différentes et avons ainsi pu jouer à une vingtaine de jeux différents (jeux de plateau, jeux de carte, memory, loto...)



## Leçon Civique

Monsieur Sébastien Clamme, maire de Lachambre, a rendu visite aux écoliers des trois classes pour leur expliquer le déroulement des élections.

Après avoir détaillé les différentes étapes du vote, en demandant aux élèves de nommer le vocabulaire spécifique tel qu'urne, isoloir, bulletin, liste électorale, ... il a organisé un vote. Chaque élève a pu voter comme un vrai électeur, en prenant les bulletins, en passant par l'isoloir et en y glissant son bulletin dans l'urne avant d'émarger pour finir.

Place alors au dépouillement avec un président, le comptage et la lecture des résultats. Les futurs électeurs étaient ravis d'avoir pu vivre cette leçon version « grandeur nature » et d'avoir été le temps d'un instant de véritables citoyens.



## L'APE

L'APE a proposé le 20 mars, une journée à Metz avec au programme une séance de patinage le matin, un bon restaurant à midi et une après-midi culturelle avec la visite du musée de la Cour d'Or et de la Cathédrale Saint-Etienne.

Une vingtaine de participants, enfants et parents se sont bien amusés : un format de sortie à refaire.



### Pour fêter Pâques cette année.

Les parents bénévoles de l'APE se sont associés aux nouveaux membres de l'Association de Pêche de Lachambre. Au total, 90 enfants ont profité en famille des animations organisées tout au long de la journée : chasse aux œufs, initiation à la pêche, pétanque, foot et jeux divers !

A midi 110 repas ont été servis sur place !

Merci au lapin qui est passé remettre des chocolats (offerts par la mairie d'Altviller) à tous les enfants.



L'APE a organisé sa sortie de fin d'année le 12 juin sur la base de loisirs de Mittersheim. Un apéro convivial a été offert aux participants, les plus aguerris ayant planté le matériel de camping !

Une vingtaine d'enfants du RPI a pu profiter de la fête de l'eau avec de nombreuses animations sur le site (jeux aquatiques, paddles, pédalos...) le tout dans une super ambiance estivale.



# La vie associative

## Un succès pour la marche du muguet du 1er mai

Tout était réuni pour que cela soit une grande réussite : une météo parfaite, une centaine de marcheurs qui ont évolué dans un cadre agréable et, cerise sur le gâteau, un repas succulent au foyer après l'effort. A l'unanimité de nos invités et de nos membres, le menu que nous a préparé Cédric était excellent, il y avait la qualité et la quantité, chapeau bas !

Un merci spécial pour les pâtisseries qui ont préparé d'excellents gâteaux, comme toujours d'ailleurs. Il faut aussi souligner la générosité de toutes et tous pour tout le travail après le repas. En effet les invités partent et les membres du Comité se remettent au travail car il faut laver, nettoyer, ranger... bref la journée a été longue.

Mais après ce beau succès, tout le monde est reparti l'esprit tranquille. La fatigue et les douleurs sont oubliées.

Un grand merci à tout le monde pour cette belle journée du 1er mai.



## Assemblée générale de la société d'entraide des ouvriers et mineurs d'Altviller

Après une année blanche, les 21 membres de la société ont été invités à l'assemblée générale. Elle s'est tenue au foyer communal en présence de Jean-Jacques Ballèvre, maire et membre. Le président, André Clamme, a ouvert la séance avec le traditionnel "Glück auf" suivi d'une minute de silence en hommage aux personnes décédées.

Depuis la dernière AG en février 2020, aucune manifestation n'a eu lieu au village et cela évidemment en raison de la crise sanitaire. Le secrétaire, Jean-Claude Heymes, a résumé cette période en quelques mots, et a donné la parole au trésorier, Serge Muller : l'état des finances montre un résultat négatif, dû à l'absence de manifestation et aux indemnités versées aux 4 membres décédés en 2021. Au 15 janvier 2021 le solde était de 9 903,27 € ; à la date du 9 janvier 2022 il est de 8 842,64 € soit un déficit de 1 060,63 €.

Pour 2022, si le contexte sanitaire le permet, la société participera à la fête de l'été et vide-grenier le 10 juillet, à la commémoration du 11 novembre, et organisera le repas de Ste-Barbe au mois de décembre. Le comité a été reconduit à l'unanimité.



## La troupe de théâtre

### Une reprise réussie

Les deux premières représentations de la troupe "Schwätze Blott" ont eu un très grand succès à Altviller ! Les spectateurs ont rempli la salle de leurs éclats de rire. La pièce "Un drôle de viager", une comédie de Jérôme Dubois traduite et adaptée en dialecte francique d'Altviller, a séduit le public.

### La pièce "En sea kompliziata Viager"

Le bruit court qu'un trésor, que jamais personne n'a trouvé, est caché dans la maison de Paulette et de Gérard, deux paysans qui ne roulent pas sur l'or. Leur fille Mélanie aimerait bien le trouver, tout comme un couple d'escrocs qui se fait passer pour des gens honorables. Ils proposent d'acheter la maison « en viager » et verseront une rente mensuelle aux propriétaires qui pourront habiter à vie dans leur maison. La proposition et surtout l'argent intéressent Paulette et Gérard, mais les escrocs, pour mieux fouiller la maison, exigent de cohabiter pendant une semaine avec les propriétaires.



## Tant qu'il y aura du public, il y aura du théâtre en platt

Parler le patois (Schwätze blott) tant qu'il y aura des défenseurs du platt dans la région, c'est ce que s'efforce de faire la troupe de théâtre d'Altviller. Les comédiens vieillissent mais s'accrochent car les représentations font toujours salle comble.

Altviller a été le berceau de la promotion du patois, un patrimoine linguistique qui tend pourtant à disparaître. Il y a 35 ans, Suzanne Rouget, la doyenne du village, avait lancé l'idée en encourageant la chanson et la poésie en platt au sein de l'Association Socio Culturelle d'Altviller (ASCA) et le club du 3e âge. Les chants sont devenus des saynètes puis des sketches interprétés sur scène. « Il y a cinq ans, la troupe théâtrale a pris une autre dimension car l'on sentait une réelle demande des villages voisins pour se produire chez eux », fait savoir Michel Clamme, l'un des huit comédiens.

Aujourd'hui, les amateurs de la troupe Schwätze blott (parler le patois, en français) se produisent de mars à novembre, à Altviller en priorité, avant d'entamer une tournée dans la région (Bouchepon, Freybouse, Lelling, Vahl- Ebersing, etc.) soit une dizaine de représentations à l'année. Dès la fin de saison, les répétitions de la nouvelle pièce commencent. Le choix de la comédie est collégial, « on ne s'intéresse qu'à des pièces comiques écrites par des auteurs français ». Ensuite, vient l'étape de la traduction français/patois, un travail de longue haleine car certains jeux de mots sont intraduisibles d'une langue à l'autre ».

(Extrait RL du 19 nov. 2021)

## Fleurissement du village



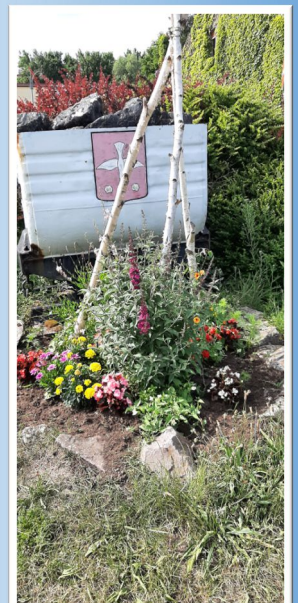
Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! C'est par une météo clémente et ensoleillée que la commune a revêtu ses habits fleuris pour la belle saison.

Les fleurs choisies par l'équipe du conseil municipal responsable du cadre de vie ont été achetées à l'ESAT « Le Village » et mises en place par leur équipe « espaces verts ».

Merci à tous ceux, amateurs et passionnés, qui par leurs jardinières, leurs massifs, contribuent à rendre notre village agréable.

Comme chaque année, un jury composé d'élus des communes voisines et de membres de la commission fleurissement d'Altviller, effectuera sa tournée afin d'apprécier vos espaces fleuris visibles depuis la rue et établir le nouveau palmarès 2022 des maisons fleuries.

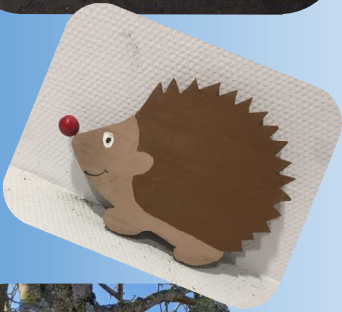
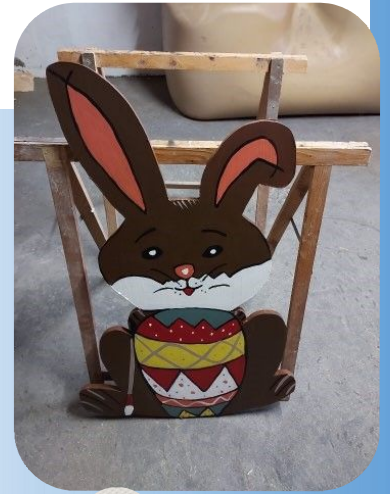
Tous à vos arrosoirs !



## Décorations du village

Toutes les décorations sont réalisées en équipe et en plusieurs étapes dans l'atelier communal.

- \* Choix du modèle, scan, projection de l'image et marquage des contours sur le support en bois
- \* Découpe à la scie sauteuse des modules. Un travail long et précis
- \* Mise en peinture des figurines avec soins et finesse
- \* Mise en place dans différents lieux du village



## Fête de la musique

### Dimanche 19 juin 2022 à Altviller

Après deux années bousculées par la crise sanitaire, les membres de la chorale Récré à Sons ont invité les habitants d'Altviller, Lachambre et alentours à participer à la fête de la musique.

Pour le plaisir de tous, au programme : musique, chants et danses.

\*Journée animée par Didier du groupe Fa-Si-La danser

\*Intermèdes avec Gil, Jean-Bernard et Roger (guitare et chants).

\*Les danseuses du groupe « Biz'Art » ont charmé le public lors d'une magnifique démonstration de leur savoir-faire.

Une fête ne serait pas une fête sans la restauration :

\*12H repas, sur réservation, concocté par les choristes

\*après-midi, café-gâteaux « faits maison »

\*saucisses grillées en soirée

Le tout arrosé d'une dose de bonne humeur.



Récré à Sons  
vous invite pour la

Fête de la  
MUSIQUE

### ABONNEMENT VERSION NUMÉRIQUE DU BULLETIN MUNICIPAL

La municipalité d'Altviller propose aux personnes intéressées la possibilité d'un abonnement gratuit d'une version au format PDF du Bulletin Municipal.

DEMANDE À RETOURNER EN MAIRIE À :

Mairie d'Altviller - 44 Place de la mairie - 57730 ALTVILLER

Ou par email : [mairie.altviller@wanadoo.fr](mailto:mairie.altviller@wanadoo.fr)

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE \_\_\_\_\_

MAIL (obligatoire) \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE (facultatif) \_\_\_\_\_

OUI, je souhaite m'abonner gratuitement et sans engagement, au Bulletin Municipal d'Altviller dès parution de sa version numérique.

A l'occasion et sans délais, je pourrai renoncer par écrit ou par mail à la version numérique et être à nouveau destinataire de la version imprimée du Bulletin Municipal.

DATE ET SIGNATURE \_\_\_\_\_

L'enjeu de la dématérialisation, c'est le passage des documents papier aux documents électroniques. Il permet de réduire l'empreinte écologique en diminuant sa consommation de papier et contribue à protéger l'environnement.

# Informations

<https://www.mairie-altviller.fr/>

## FERMETURE DE LA MAIRIE DU 01 AOÛT AU 21 AOÛT INCLUS

En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints

### Fête d'été, vide-greniers

Le dimanche 10 juillet

### Marche gourmande Altviller Lachambre

La 12ème édition aura lieu le dimanche 25 septembre

### Kirve Rémi - Schwins'käss

Le mardi 11 octobre

### Armistice du 11 novembre

Dépôt de gerbe au monument aux morts à Lachambre

10 h : messe à Laning pour la Paix et pour les Morts de France

## Dernière info

La Marche Gourmande aura lieu le dimanche 25 septembre 2022

Le formulaire d'inscription à la Marche Gourmande 2022 est disponible en mairie d'Altviller, de Lachambre et à l'Office de Tourisme de Saint-Avoid  
ou en téléchargement sur le site <https://www.mairie-altviller.fr>

### Les permanences en Mairie

Lundi de 17h à 19h

Mardi de 11h à 12h

Vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : [mairie.altviller@wanadoo.fr](mailto:mairie.altviller@wanadoo.fr)

Site Internet : <https://www.mairie-altviller.fr>

"Nouvelles d'Altviller" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 250 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Delphine Senser, Joëlle Talaga, Denise Weber, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).